

— ÇA SE PASSE EN ESSONNE —

Prix du Conseil Régional : La première fleur pour Grigny

Une démarche écologique récompensée



Le travail de l'équipe des espaces verts (réunis sur la photo) de la Communauté d'Agglomération les Lacs de l'Essonne, effectué sur les villes de Grigny et Viry-Châtillon a été récompensé par le prix de la première fleur, décerné par le Conseil Régional d'Ile-de-France. Au-delà du fleurissement des espaces publics, le jury a attribué cette distinction pour un ensemble d'actions. Parmi celles-

ci on trouve en bonne place la gestion diversifiée des espaces verts. Cette technique consiste à apporter un intérêt différent et adapté à chaque espace en fonction de sa nature. Ainsi, les agents de ce service interpellent les usagers afin de les informer sur les gestes simples qui sont de nature à préserver notre environnement. Cela représente un intérêt particulier pour la préservation des espèces faunistiques et flo-

ristiques mais également un intérêt paysager, social et économique. C'est tout un mode de gestion durable de nos milieux naturels qu'ils mettent en œuvre pour léguer aux générations futures un patrimoine écologique en bonne santé. Une petite réception était organisée pour fêter l'événement au siège de l'Agglomération en présence de Gabriel Amard, Président et de Claude Vazquez, Maire de Grigny.

Les podiums de l'Essonne

Sohad, jeune espoir sportif



Lors de la 9^e édition des «podiums de l'Essonne» organisée par le Conseil Général à l'opéra de Massy pour récompenser les meilleurs sportifs du Département, Sohad El Kati, jeune karatéka de 18 ans, inscrite à l'AEK de Grigny, s'est vue décerner le prix du «jeune espoir sportif» en présence du Maire, Conseiller

Général, Claude Vazquez. Après avoir été sacrée vice-championne de France en avril 2009, elle a en effet décroché la médaille d'Or lors des championnats du monde junior qui se sont déroulés au Maroc en novembre dernier. Un avenir tout tracé en équipe de France. Bravo à Sohad et bravo à l'AEK de Grigny.

Portraits croisés

Moi, je veux être pompier

Depuis 2003 plus de 1200 élèves des collèges et lycées situés en zone d'éducation prioritaires ont été formés par les pompiers du SDIS 91 aux gestes de premiers secours et à la sécurité incendie. C'est le cas de Jessica Fasciano en 4^e au collège Jean-Vilar. Elle partage avec Françoise Foulboeuf, principale adjointe du collège, la même passion et veut en faire plus tard son métier.



«**D**ès l'âge de 5 ans je voulais être pompier et je n'ai jamais changé d'avis». A 15 ans, Jessica, élève de 4^e à Jean-Vilar voit presque son rêve se réaliser le jour où elle fait le stage «pompier-junior» l'an dernier dans son établissement. Quelle chance ! «J'avais essayé à 2 reprises de rentrer à l'école des sapeurs pompiers de Viry-Châtillon. Ce qui m'intéresse dans ce métier, c'est de sauver des vies et être au contact de la population». C'est dans l'enceinte même du collège et grâce à Mme Foulboeuf qu'elle a pu toucher du doigt cette passion. «Je me suis investie et j'ai suivi la formation d'une semaine, une mise en situation avec des gestes de secourisme,

apprendre à manier les extincteurs pour éteindre tous les types de feux, bois, gazole et huile. Devant la palette en flamme ce n'était pas évident et j'ai obtenu mon diplôme de secourisme. Je vais partir cette année pour le raid dans le Cotentin, nous nous rendons à Saint Vaast La Hougue avec au programme randonnée équestre, voile et sauvetage en mer. Il me reste encore à préparer quelques affaires mais je suis prête». Cette passion Florence Foulboeuf la connaît bien aussi. Elle a passé le flambeau, comme elle dit. «C'est au colonel Caron sapeur pompier d'Evry que l'on doit l'arrivée des pompiers dans les collèges en 2003, dans le cadre de l'opération «école ouverte». Une des pre-

mières missions réalisées avec les élèves fut en Afrique. J'ai moi-même passé les stages comme Jessica, le niveau 1 et le niveau 2. Seuls les très motivés partent une semaine avec les pompiers. J'ai eu droit à la tyrolienne sur les falaises. Je travaille depuis toujours avec les élèves pour que cette rencontre ait lieu. Ce n'est pas seulement l'école ouverte c'est aussi de l'élève citoyen dont il s'agit.» Pas facile pour autant, car il faut être motivé, avoir un moral d'acier et une santé de fer. L'année dernière les exercices de simulation étaient effectués dans la cour, les cuisines et sur le parking. «Maintenant l'idée a fait du chemin. C'est la notion de citoyen et apprendre les gestes qui sauvent qui l'emportent. Cela fait partie de la culture de cet établissement scolaire de la Grande Borne.»

Pompiers juniors

Toutes voiles dehors !



C'est parti pour des vacances d'aventures pour les 36 jeunes collégiens et lycéens du dispositif «pompiers-juniors» du département avec les pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne ! Samedi 10 avril le lancement de l'opération «pompiers-juniors /raid voile et VTT» s'est déroulé au centre commercial régional Evry 2, en présence des participants et des partenaires, représentants de l'Inspecteur d'Académie, du Conseil Général et du Préfet de l'Essonne sous la houlette du président du SDIS 91. Pour la 5^e année, le SDIS 91 et l'Inspection Académique organi-

sent du 25 avril au 2 mai un raid aventure voile et VTT. «L'objectif prioritaire du voyage est de permettre aux jeunes de s'investir avec des enseignants et des sapeurs-pompiers dans un projet éducatif. Le programme, préparé en collaboration avec l'ensemble des participants, permettra aux jeunes de mettre en application en terrain inconnu, les valeurs citoyennes et les qualités développées au cours de leurs formations pompiers-juniors». Après le Mali, les Pyrénées-Orientales et la Dordogne, les jeunes recrues mettent le cap cette année sur le département de la Manche.

Les sapeurs-pompiers de l'Essonne recrutent

Le Service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne (SDIS 91) recrute et forme des sapeurs-pompiers volontaires civils. Il lance une campagne de recrutement destinée aux 18-24 ans. Les candidats doivent être titulaires du BEPC ou d'un diplôme homologué de niveau V (BEP, CAP) et en règle au regard du service militaire. Ils seront sélectionnés au moyen de tests (sport, français, mathématiques), d'un entretien de motivation avec le jury et d'une visite médicale d'aptitude. Ils suivront une formation rémunérée de vingt-quatre mois. Ils bénéficieront d'un accompagnement personnalisé pour préparer le prochain concours de sapeur-pompier professionnel. Formés aux premiers secours, à la lutte contre les incendies puis aux techniques professionnelles des sapeurs-pompiers, ils seront rapidement intégrés au sein d'un Centre d'incendie et de secours. Pour postuler, envoyez votre CV et votre lettre de motivation par e-mail : recrutement@sdis91.fr ou par courrier : SDIS de l'Essonne - Service emplois et compétences - 3 rue des Mazières - BP 218 - 91007 Evry Cedex